

Fiche d'inscription 2025-2026

déposée le ____/____/____



3 rue des Balances - 34000 Montpellier - 04 67 60 46 85
topspacemusical.fr top.espace.musical@free.fr

Élève adhérent		Inscription aux cours de		Cochez svp
Prénom		Basse		
Nom		Batterie		
Date de naissance		Chant		
Email		Piano		
Mobile		Guitare		
Autorisation d'utilisation de l'image, y compris réseaux sociaux (répondre oui ou non)				
Parents (si l'élève est mineur) ou contact en cas d'urgence		Formule choisie		
Prénoms/Noms		Cours individuels de 1 heure		
		33 heures de cours à 30 euros/heure + adhésion annuelle 35 euros (total 1025 €)		
Téléphones		Cours individuels de 30 minutes		
		33 ½ heures de cours à 22 euros/½ heure + adhésion annuelle 35 euros (total 761 €)		
Emails		Cours individuels à la carte (rdv fixés à chaque cours)		
		10 cours de 1 heure à 34 euros/heure OU 10 cours de 30 minutes à 25 euros/½ heure + adhésion annuelle 35 euros (375 ou 285 €)		
Paiement	Chèque(s)	Virement(s) (IBAN : FR76 4255 9100 0008 0041 9830 862)	CB en ligne	
Virements : nom du titulaire du compte bancaire OBLIGATOIRE Chèques : nom du titulaire du compte inscrit sur le chèque/N° chèque/montant/mois d'encaissement souhaité (dépôt en banque entre le 5 et le 10)				

Règlement intérieur

Adhésion Les cours individuels ne sont proposés qu'aux membres de l'association Top Espace Musical. Pour devenir membre, toute personne doit s'acquiescer annuellement du montant de l'adhésion indiqué ci-contre.

Paiement des cours individuels Le montant de l'ensemble des cours de la formule choisie doit être réglé en totalité avant le suivi du premier cours.

Organisation des cours individuels Chaque cours est dispensé par le professeur indiqué lors de l'adhésion ou un remplaçant.

L'horaire, le lieu et le mode des cours (présentiel ou distant) sont définis conjointement entre le professeur et l'élève ou ses parents. Un créneau fixe ne peut être garanti pour les formules à la carte.

Absences Chaque absence de l'élève doit être communiquée au professeur au plus tard 48 heures à l'avance. Si et seulement si ce délai est respecté, le cours pourra être reporté en fonction de la disponibilité du professeur ou d'un remplaçant.

Retards Le retard d'un élève à un cours planifié n'est pas rattrapable.

Concerts La participation d'un élève à un concert organisé par Top Espace Musical est soumise à l'appréciation du conseil pédagogique composé des professeurs de l'école et/ou leurs remplaçants. Aucune réclamation ne pourra être formulée.

Les dates/lieux des répétitions et des concerts sont publiés sur le site internet topspacemusical.fr Les élèves retenus pour participer à un concert s'engagent à être présents à toutes les répétitions préparatoires.

Tabac, vapotage et la consommation d'alcool sont prohibés dans l'enceinte de l'école et pendant les répétitions.

RGPD En vertu du Règlement européen de protection des données, nous vous informons que ces données sont collectées afin de tenir à jour notre fichier d'adhérents. Vous pouvez demander leur rectification ou suppression en écrivant à top.espace.musical@free.fr

Date et signature

Terminez au dos de la page si nécessaire